

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 15 avril 2020

Coronavirus COVID-19 : Soutien aux artisans et aux entreprises du bâtiment

Dans le cadre de la mobilisation en faveur de la relance de l'activité économique dans la construction et le BTP, Monsieur le préfet du Cher a réuni le 14 avril l'ensemble des acteurs de la filière du BTP ainsi que les services compétents de l'Etat.

A cette occasion, les différentes fédérations du bâtiment représentées, ont exprimé une même volonté de reprise d'activité, tout en soulignant que celle-ci ne pourra se faire qu'à l'impérieuse condition d'assurer les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour l'ensemble des intervenants.

Les discussions avec les représentants de la profession ont permis d'envisager le redémarrage rapide de certains chantiers, interrompus par la crise et considérés comme prioritaire, dès avant la fin du mois d'avril, sous conditions :

- décision de reprise à l'initiative du maître d'ouvrage
- mobilisation des architectes et des coordonnateurs SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour identifier les bonnes conditions de reprise
- disponibilité des équipements de protection individuelle
- évolution de l'organisation pour permettre le respect des gestes barrières
- accord de l'ensemble des intervenants sur les conditions de reprise du chantier

Une prochaine réunion avec l'ensemble des participants est d'ores et déjà fixée au début du mois de mai pour faire un point de situation sur la reprise et l'identification des autres chantiers à venir.

Retrouver les préconisations pour vos chantiers sur :

<https://www.capeb.fr/service/alerte-covid-19>

<http://www.ffb18.ffbatiment.fr/federation-batiment-cher/mediatheque/batiment-actualite.html>

Le Préfet du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher